



Municipalité

Saint-Hilarion

Le **cœur** de Charlevoix

RAPPORT DU MAIRE

Année financière 2024

Patrick Lavoie, maire

Chers citoyennes, chers citoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de notre municipalité.

Sommaire des résultats à de fins fiscales consolidés

Exercice financier terminé au 31 décembre 2024	
Revenus	(\$)
Fonctionnement	2 890 299
Investissement	1 134 751
Charges	2 726 940
Excédents	1 298 110
Revenus d'investissement	(1 134 751)
Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation des fins fiscales	163 359
Amortissement des immobilisations	528 884
Financement à long terme remboursement de la dette	(323 602)
Affectations	
Activités d'investissement	(61 976)
Excédent (déficit) accumulé	126 862
Autre élément de conciliation	20 971
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	454 498

Les revenus de la municipalité sont demeurés stables, avec une légère hausse attribuable à la poursuite des ventes de terrains et à l'augmentation des revenus liés aux droits de mutation.

L'exercice financier 2024 s'est soldé avec un excédent de fonctionnement consolidé de 454 498 \$ dont 45 000 \$ a été affecté.

Au 31 décembre 2024, le surplus accumulé de la Municipalité se chiffrait à 1 626 000 \$ et le surplus libre à 835 620 \$

Les services de la firme Aubé, Anctil, Pichette et Associés ont été retenus pour la vérification obligatoire des comptes de la municipalité, tenus par la greffière-trésorière et directrice générale, en vertu du Code municipal de la province de Québec.

Selon le vérificateur et conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date.

Réalisations de 2024

Je vous présente une liste non exhaustive de projets réalisés au cours de cette année.

1. Mise en œuvre du plan stratégique 2024–2028

- Objectifs : renforcer le positionnement régional, dynamiser la vie communautaire, améliorer la communication avec les citoyens.

2. Modernisation des infrastructures sportives et communautaires

- Le projet amorcé en 2023 s'est poursuivi avec des améliorations aux infrastructures sportives et communautaires, ainsi, une subvention de **22 551\$** du DSI a permis l'achat d'équipements et de fournitures pour la cuisine du chalet des sports
- Une subvention de **99 000\$** du programme PRIMA a permis l'achat et l'installation de modules d'exercices pour les aînés, un abri permanent pour les utilisateurs et l'amélioration du terrain de pétanque ainsi qu'un jeu de palet « shuffleboard ».

3. Valorisation et entretien des bâtiments municipaux

- **98 982 \$** a été accordé à la municipalité dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) permettant ainsi de remplacer le revêtement extérieur du bureau municipal et d'en améliorer son image.

4. Amélioration du réseau routier et des services publics

- Une première phase de travaux a été réalisée sur le chemin Principal. La réfection des conduites d'aqueduc, d'égout, du pluvial ainsi que la chaussée a été réalisée. Ces travaux représentaient la phase préparatoire pour accueillir les travaux planifiés sur le chemin Cartier sud. Le coût de ces travaux : 992 604 \$, dont 866 088 \$ (87 %) a été obtenu du Programme TECQ 2019-2024.
- Dépôt du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) de la MRC de Charlevoix pour la planification des travaux et des investissements sur le réseau routier.
- Une aide financière du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier (PAERRL) de 248 621 \$ a été reçu à titre de compensation pour l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments de ponts.

5. Projet Signature : Mise en valeur du noyau villageois

- Une enveloppe de **125 000 \$** provenant du Fonds régions et ruralité (FRR) de la MRC a été réservée pour des travaux visant à mettre en valeur le noyau villageois sur trois (3) sites stratégiques de la municipalité soit : le parc l'Amical, l'église, ainsi que le site de la montagne de la croix.

Comme vous pouvez le constater, les subventions obtenues ont permis à la municipalité d'entreprendre différents travaux qui pour certains, ont un impact direct pour les citoyens. L'année 2024 a également permis de consolider les initiatives amorcées au cours des dernières années, tout en donnant vie au plan stratégique grâce à l'engagement de notre agent de développement. Plusieurs subventions ont déjà été confirmées pour 2025, ouvrant la voie à la réalisation de projets porteurs pour notre communauté.

Je tiens à saluer le travail remarquable de toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de notre municipalité. Grâce à votre dévouement, nous sommes en mesure d'offrir des services de qualité à nos citoyens. Merci aux employés municipaux, au personnel administratif, aux pompiers et aux bénévoles pour votre précieuse implication ainsi qu'aux membres du conseil municipal.



Patrick Lavoie

Maire